



Strasbourg, le 10 décembre 2019

AP/CAT(2019)12  
Or. anglais

## **Accord européen et méditerranéen sur les risques majeurs (EUR-OPA)**

### **RÉUNION COMMUNE DU COMITÉ DES CORRESPONDANTS PERMANENTS ET DES DIRECTEURS DES CENTRES SPÉCIALISÉS**

#### **RAPPORT DE RÉUNION**

5-6 novembre 2019  
Bureau du Conseil de l'Europe, Paris

*Document préparé par le Secrétariat  
de l'Accord EUR-OPA Risques majeurs*

*This document will not be distributed at the meeting. Please bring this copy.  
Ce document ne sera plus distribué en réunion. Prière de vous munir de cet exemplaire*

**MARDI 5 NOVEMBRE 2019**

## **ALLOCUTION DE BIENVENUE**

Le Secrétaire exécutif, G. Silvestrini, souhaite la bienvenue aux participants. Il fait part des excuses de J. Isgandarli, correspondant permanent (PC, Azerbaïdjan), et du Professeur J. Goldammer, (Directeur du GFMC, Allemagne), qui ne peuvent malheureusement pas assister à la réunion car ils sont retenus par d'autres obligations. N. Holcinger (Croatie) préside la première journée de la réunion, car A. Freitas (Portugal) n'est disponible pour participer que le 6 en raison d'autres engagements. G. Silvestrini souhaite aussi la bienvenue aux nouveaux représentants permanents qui assistent à la réunion pour la première fois.

### **1. ADOPTION DU PROJET D'ORDRE DU JOUR [AP/CAT\(2019\)OJ04](#)**

G. Silvestrini présente l'ordre du jour et les objectifs de la réunion aux participants. S. Badalyan (PC, Arménie) demande à faire une présentation sur le Congrès mondial sur les technologies de l'information (WCIT). Il est convenu d'ajouter ce sujet au *point 7 : Questions diverses*. L'ordre du jour est adopté avec cet amendement (Annexe I).

### **2. DÉCLARATION DU SECRÉTAIRE EXÉCUTIF**

G. Silvestrini récapitule les dernières évolutions au sein du Conseil de l'Europe et leur impact sur EUR-OPA. La sortie en juin 2019 de la situation de crise qui opposait l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et la Fédération de Russie a permis que celle-ci s'acquitte de ses engagements financiers envers l'Organisation et EUR-OPA. Il s'agit là d'un développement capital dans la mesure où la Fédération de Russie contribue à hauteur de 325 000 euros au budget d'EUR-OPA. Il rappelle par ailleurs que le retrait de la Turquie de l'Accord en janvier 2019 a entraîné la perte de 325K en termes de contributions annuelles.

À partir de janvier 2020, EUR-OPA accueillera un nouveau Secrétaire exécutif et G. Silvestrini sera réaffecté à d'autres fonctions au sein du même service (Service de la culture, de la nature et du patrimoine). EUR-OPA recrutera également un remplaçant pour P. Cadeac, son ancienne assistante.

N. Holcinger déplore le changement imminent de fonctions de G. Silvestrini. Elle le remercie pour sa contribution et son dévouement à EUR-OPA et lui adresse tous ses vœux de réussite dans ses nouvelles fonctions.

### **3. PROGRAMME D'ACTIVITÉS 2019**

#### **3.1. Réunions statutaires :**

C. Emezie rappelle les principales décisions de la dernière réunion commune du Comité des correspondants permanents et des directeurs des centres spécialisés tenue les 6 et 7 novembre 2018 à Zagreb, Croatie (*rapport de réunion [AP/CAT\(2018\)16](#)*). En outre, elle résume les principales décisions des deux réunions du Bureau des correspondants permanents tenues le 29 avril 2019 par vidéoconférence et le 16 octobre à Paris. (*rapports de réunion [AP/CAT\(2019\)02](#) et [AP/CAT\(2019\)09](#)*).

#### **3.2. Centres spécialisés :** Les directeurs exposent les réalisations des projets 2019 ainsi que les propositions pour les projets 2020-2021 (*Compilation des propositions de projets [AP/CAT\(2019\)01Rev](#)*).

**Présentations :** G. Silvestrini invite les correspondants permanents en particulier à prêter une attention particulière aux présentations des directeurs afin de pouvoir participer à l'important débat sur le programme des activités du prochain biennium 2020-2021. Compte tenu de la réduction des ressources financières, il souligne l'importance de classer les projets par ordre de priorité.

## **ALGÉRIE : N. Bouchahm (ancien directeur), M. Belhamra (nouveau directeur, CRSTRA)**

En 2019, le Centre de recherche scientifique et technique sur les régions arides (CRSTRA) s'est focalisé sur le développement de la recherche scientifique et technique et la mise en œuvre d'une

surveillance écologique au moyen d'une observation continue, ainsi que sur la création d'une base de données scientifiques et techniques au niveau des territoires arides et semi-arides (régions sahariennes et steppiques) qui couvrent plus de 2 millions de km<sup>2</sup>, soit plus de 85 % de l'Algérie. Le travail du Centre inclut la gestion de la canicule et la stratégie d'adaptation aux risques liés à la sécheresse et aux écosystèmes fragiles. Il a participé à des recherches pluridisciplinaires dans des régions arides menacées par la désertification ou la sécheresse. De nouvelles méthodes ont été explorées et des campagnes d'information ont été menées au moyen de journées portes ouvertes, de séminaires internationaux et de campagnes de sensibilisation. Le Centre a par ailleurs produit plusieurs publications, dont une revue algérienne consacrée à la canicule dans les régions arides, ainsi que plusieurs articles scientifiques sur les vagues de chaleur, l'envasement et les inondations. Le CRSTRA a collaboré avec le CUEBC (Italie) au projet « Connaissances locales et médias contre les catastrophes naturelles » (IKMeFiND) et préparé un inventaire des savoir-faire locaux en matière de lutte contre les dégradations engendrées par la canicule. Se procurer des données a posé des problèmes en raison du coût élevé de celles-ci, ce qui explique par exemple le manque de données sur la mortalité humaine due aux complications liées à la canicule.

Durant la période 2020-2021, le CRSTRA continuera à collecter des données sur la température afin de mettre à jour la base de données en Algérie et d'actualiser le guide des savoir-faire locaux sur l'atténuation des températures. Le CRSTRA poursuivra l'élaboration d'une cartographie interactive de la canicule et des zones inondables. Le Centre a exprimé son intérêt pour une collaboration au programme BeSafeNet, mais a estimé que cela ne serait pas possible en 2020 en raison des contraintes de temps et de ressources. ([Lien vers la présentation](#)).

## **ARMÉNIE : S. Badalyan (ECRM)**

L'ECRM a élaboré une méthodologie et un plan d'action détaillés pour préparer et mener régulièrement des campagnes nationales et municipales d'information, de sensibilisation et de promotion concernant les comportements appropriés en situation d'urgence, destinées à différents groupes de population. La méthodologie, qui couvre toutes les mesures que devraient prendre le gouvernement et les diverses institutions dans les situations d'urgence, a fait l'objet d'un manuel sur la préparation aux situations d'urgence pour les personnes handicapées, les enfants et les groupes vulnérables. Le manuel est d'autant plus utile que de nombreuses communautés sont coupées des autorités centrales faute de compétences et de technologies, comme ce fut le cas lors du tremblement de terre de 1988 en Arménie. S. Badalyan souligne l'importance de comprendre les droits de l'homme dans les situations d'urgence, le fonctionnement des constitutions, ce qui est nécessaire et ce qui peut être incorporé dans la constitution. L'ECRM a organisé des événements de sensibilisation à la sécurité dans les écoles avec la participation des élèves, des parents, des enseignants, des responsables locaux, des médias et de l'administration scolaire pour faire en sorte que toutes les parties prenantes s'unissent en cas d'urgence. S. Badalyan a été invité en tant que spécialiste auprès de l'UE à mener une étude visant à comparer les lois et règlements arméniens et la loi communautaire en matière d'urgence. Il indique que cet exercice pourrait fournir une base solide de coopération avec d'autres pays, afin de voir comment leur législation et leur constitution respectives protègent les citoyens en cas d'urgence. Ce type d'étude pourrait être étendu aux pays EUR-OPA. Selon A. Micallef (ICoD, Malte), il pourrait y avoir là une opportunité concrète de collaboration.

## **CHYPRE : D. Christou (Centre européen de sensibilisation aux catastrophes - BeSafeNet)**

BeSafeNet est un outil en ligne dédié à la sensibilisation des populations à la notion de risque et à la diffusion d'informations sur les catastrophes. D. Christou présente les résultats de l'Olympiade BeSafeNet 2019, qui a connu un grand succès, sur le thème « Développer ses connaissances pour faire face aux catastrophes ». L'initiative a permis de toucher 700 élèves et 100 enseignants dans 10 États membres d'EUR-OPA. Une cérémonie de remise des prix a été organisée pour les trois équipes lauréates (les 1<sup>re</sup> et 3<sup>e</sup> places pour la Roumanie, la 2<sup>e</sup> place pour l'Albanie) lors de la réunion du Comité directeur de la culture, du patrimoine et du paysage (CDCPP) le 12 juin, à Strasbourg. Les élèves et les enseignants tout à fait ravis ont exprimé leur enthousiasme et partagé des commentaires utiles lors de leur rencontre avec l'équipe BeSafeNet. Ils ont également eu l'occasion de participer à une visite guidée des institutions de l'UE et du Conseil de l'Europe.

E. Sever se déclare très fier du classement des écoles roumaines (1<sup>re</sup> et 3<sup>e</sup> places) dans la compétition. G. Silvestrini souligne la collaboration active du Service de l'éducation du Conseil de l'Europe à cette Olympiade.

D. Christou informe les participants de la prochaine Olympiade, prévue pour le 28 février 2020, et rappelle qu'il est très important de diffuser l'information le plus largement possible. ([Lien vers la fiche](#))

[d'information sur l'Olympiade 2020](#)). Le site web BeSafeNet existe dorénavant en quatre langues, ce qui permet de toucher un plus large public. Le site est en cours d'actualisation avec l'ajout des risques d'incendie et géomorphologiques, et d'autres aléas viendront s'y ajouter dans un proche avenir. G. Silvestrini remercie les membres du conseil d'administration de BeSafeNet pour leur contribution. D. Christou a également présenté le projet BeSafeNet lors de l'atelier « *L'approche des droits de l'homme en cas de catastrophe : Inclusion des groupes vulnérables dans la RRC* », tenu les 18 et 19 septembre à Bakou (Azerbaïdjan). N. Fassiaux (PC, Monaco) fait remarquer que, certes, l'information sur la compétition est largement diffusée à Monaco, mais que l'Olympiade coïncide avec les vacances scolaires à Monaco et que ce sera encore le cas en 2020. ([Lien vers la présentation](#)).

## **FRANCE : J-P. Malet (Centre européen sur les risques sismiques et géomorphologiques - CERG)**

Le CERG a participé à deux projets en tant que partenaire, et notamment aux projets ICoD (Malte) et GHHD (Géorgie). Le projet de système d'alerte précoce par télémesure (*early warning system*, EWS), développé avec le GHHD, consistait à placer des capteurs et à développer une technologie à la fois économique et efficace pour la surveillance en temps réel des précipitations, des inondations, des glissements de terrain et des chutes de pierres. Les projets ont permis de mettre au point et de tester des systèmes de caméras peu onéreux, installés devant des pentes, pour surveiller les déplacements et l'accélération des glissements de terrain et des chutes de pierres. Il est important de noter que ce système d'acquisition de données économe en énergie a été développé par le CERG et le GHHD à partir de zéro.

En 2020, une formation de 4-5 jours sur les systèmes de surveillance à faible coût sera organisée dans les Alpes françaises à l'intention de scientifiques, d'ingénieurs et de professeurs d'université de premier cycle ; pour cette formation, le CERG a déjà obtenu le soutien de l'UE. Cette collaboration a été reconnue par la Commission internationale pour la protection des Alpes (CIPRA) et l'Agence spatiale européenne, qui vont maintenant valider des projets de satellites basés sur des capteurs développés conjointement par le CERG/le GHHD pour densifier le réseau. Une compilation des lignes directrices qui ont guidé la mise en place d'un système de surveillance à faible coût au cours des sept dernières années sera publiée et diffusée. A. Balducci (PC, Saint-Marin) fait part de son intérêt pour l'expansion de ce projet. J-P. Malet explique que de nouveaux réseaux de surveillance sont en cours de mise en place et qu'une collaboration pourrait être envisagée. ([Lien vers la présentation](#)).

## **GÉORGIE : T. Chelidze (Centre européen sur les risques géodynamiques liés aux grands barrages - GHHD)**

En plus de sa collaboration avec le CERG sur le système d'alerte précoce par télémesure (EWS), le GHHD a participé à [l'atelier de recherche avancée G5566 de l'OTAN](#) organisé du 8 au 10 octobre à Tbilissi, en Géorgie. L'atelier s'est intéressé à la façon dont les services de protection civile du Caucase peuvent renforcer leur capacité à atténuer les géorisques. Le GHHD s'est également associé au projet DAMAST (*Barrages et sismicité pour une gestion sûre et efficace des réservoirs hydroélectriques*) de l'Institut de technologie de Karlsruhe, en Allemagne. Le GHHD a fait déposer le brevet pour la Géorgie expliquant qu'il serait plus coûteux d'obtenir un brevet internationalement reconnu.

En 2020, l'accent sera mis sur les données satellitaires, en utilisant la recherche de prévision pour les inondations, et sur la collaboration avec l'Allemagne dans le cadre d'un projet utilisant la technologie pour comprendre comment les barrages affectent la croûte terrestre et comment il est possible de prévoir leur futur comportement par une surveillance à long terme. Le Secrétaire exécutif fait observer que la Russie, la France, la Géorgie et d'autres pays intéressés par la mise au point de l'EWS pourraient collaborer à ce projet, car le besoin de cette technologie se fait de plus en plus sentir. Il rappelle l'importance de réduire le fossé entre la recherche scientifique et la mise en œuvre du système par la protection civile et les décideurs des autorités nationales. Les directeurs sont encouragés à transmettre ces résultats significatifs à leurs ministères compétents. ([Lien vers la présentation](#)).

## **GRÈCE : S. Karma (Centre européen sur les feux de forêt - ECFE)**

S. Karma présente les activités de 2019 rappelant que ce fut une année d'incendies intenses et de sécheresse prolongée en Grèce. Des pays comme la Norvège, la Suède et l'Écosse ont également connu des incendies de forêt qui ont entraîné des dégagements prolongés de fumée nocive pour le système respiratoire, affecté la faune et la flore sauvages et la biodiversité et aggravé la pollution jusqu'à Athènes. Dans ce contexte, l'ECFE a mis en place un projet sur *les particules fines et ultrafines provenant des incendies de forêt* dans le centre d'Evia, en Grèce, afin de trouver des moyens de

protéger la population contre le risque d'inhalation de fumées toxiques, notamment les groupes vulnérables. S. Karma présente une [étude de cas](#) sur les défis et les leçons tirées des grandes catastrophes environnementales provoquées par des incidents technologiques ou des incendies de forêt en milieu urbain, qui a été publiée dans l'édition 2019 du Rapport d'évaluation mondiale. S. Karma a également apporté sa contribution à l'atelier de Bakou avec une présentation intitulée « Faire face aux risques de catastrophe en se focalisant sur les personnes vulnérables », ainsi qu'à la réunion conjointe des groupes d'experts sur les aires protégées tenue les 3 et 4 octobre à Trondheim, Norvège, dans le cadre de la stratégie de diffusion et de mise en réseau de l'ECFF. ([Lien vers la présentation](#)).

### **GRÈCE : L. Peli (Centre européen sur la prévention et la prévision des tremblements de terre - ECPFE)**

L. Peli présente les deux activités de l'ECPFE en 2019. L'activité 1 portait sur l'expansion de la méthodologie d'évaluation présismique pour les monuments. Un site de données a été complété pour deux autres catégories de monuments : les ponts de pierre en arc et les ensembles de temples. L'activité 2 s'est concentrée sur le développement et l'évaluation d'un modèle d'évaluation de la vulnérabilité sismique du centre historique de Lefkas au moyen de l'analyse des bâtiments caractéristiques. L'ECPFE a procédé à une étude de la bibliographie existante sur les systèmes porteurs doubles et à une estimation de l'aléa sismique de la ville de Lefkas. La plupart des bâtiments de la ville de Lefkas sont représentatifs des constructions parasismiques, selon le service du patrimoine du Conseil.

En 2020-21, les projets se concentreront sur l'évaluation présismique de l'habitat traditionnel et l'évaluation de la vulnérabilité des monuments du centre historique de Rhodes. En novembre 2021, un exercice de simulation d'évacuation est prévu en partenariat avec l'ECFF et l'Université nationale et kapodistrienne d'Athènes. La Fédération de Russie indique qu'elle dispose d'une technologie adéquate pour évaluer et surveiller la résistance sismique des bâtiments et l'effet durable des tensions auxquelles ils sont soumis à partir de données provenant de capteurs qui mesurent les bâtiments verticalement et horizontalement, le sol ainsi que la fondation des bâtiments. La Grèce s'est déclarée désireuse de poursuivre sa collaboration. ([Lien vers la présentation](#)).

### **Italie : F. Ferrigni (Centre universitaire européen sur les biens culturels - CUEBC)**

En 2019, les activités liées au projet « Connaissances locales » englobaient l'évaluation des faits relayés dans les médias locaux avant et après les catastrophes, la mise en œuvre des lignes directrices du projet PYT – Amalfi Coast Protect Your Territory (Côte amalfitaine - protection de votre territoire) – et l'élaboration de règles concernant l'utilisation des pages PYT. Le CUEBC a analysé la culture du risque et les médias locaux sur la côte amalfitaine en se basant sur des rapports de risque publiés dans des journaux en ligne et sur les réponses des autorités locales. Les sujets de recherche les plus fréquents étaient les dépôts illégaux de déchets, les routes dangereuses et l'instabilité hydrologique. Selon une analyse, les citoyens ordinaires, les organisations et les médias et leur large couverture sont les sources de données les plus importantes. Les canaux les plus utilisés pour informer sur les risques locaux sont les campagnes menées par des comités, des organisations et les médias sociaux. Bien que de nombreuses catastrophes se soient produites sur la côte amalfitaine en 2019, elles n'ont pas été rapportées dans les médias locaux. Le CUEBC a publié des règles sur la façon de renseigner les pages PYT, dont un [formulaire de rapport](#).

En 2020-2021, le CUEBC prévoit de relier les pages PYT à l'autorité locale de protection civile et de faire connaître l'utilisation de ces pages, notamment par le biais des établissements scolaires. Le CUEBC a proposé de collaborer avec le Centre chypriote, car les pages PYT constituent un outil efficace de diffusion de l'information dans les communautés locales et auprès des autorités compétentes, selon la catégorie de risque. ([Lien vers la présentation](#)).

### **LUXEMBOURG : M. Feider (Centre européen de géodynamique et de sismologie - ECGS)**

M. Feider présente les réalisations de l'ECGS au nom de A. Oth qui ne peut assister à la réunion. Les activités du projet ECGS sont centrées sur l'introduction des technologies satellitaires et des mesures radar spécialisées. Le Luxembourg n'étant pas exposé à des risques sismologiques sérieux, l'ECGS se concentre sur la province volcanique de Virunga, à l'est du Congo, touchée par de fortes activités de mouvement, en partenariat avec la Belgique. Au pied du volcan se trouve la région de Goma, soit 1000 habitants exposés aux risques liés à l'activité sismique. L'ECGS espère mettre en place à titre préventif un système d'alerte précoce (EWS) pour les éruptions volcaniques. Centré sur la surveillance d'un lac de lave qui présente des dynamiques périodiques, qui sont mesurées, l'ECGS exploite un réseau de 17

stations satellites en partenariat avec la Belgique et les autorités locales. En 2019, les autorités rwandaises ont également demandé qu'un réseau de mesure soit installé et interconnecté avec le Congo pour permettre l'échange de données sur le volcan. L'ECGS a participé à des études internationales sur la surveillance des volcans.

Les activités se poursuivront en 2020-2021. M. Felder indique que le projet au Congo pourrait servir de base sur laquelle s'appuyer en Méditerranée. ([Lien vers le rapport annuel](#)).

### **MALTE : A. Micallef (Centre euro-méditerranéen sur la dynamique côtière insulaire - ICOD)**

En 2019, l'ICoD a poursuivi le développement de l'évaluation de la vulnérabilité en vue de l'identification éventuelle des risques en partenariat avec le CERG (France), l'Université de Modène (Italie) et un expert du Portugal. L'ICoD a procédé à une étude des méthodologies d'évaluation de la vulnérabilité, par exemple l'évaluation de la vulnérabilité sociale, économique et physique, et a examiné comment appliquer les techniques choisies à certaines côtes maltaises pour la collecte de données. Un atelier sur l'évaluation de la vulnérabilité des zones côtières, qui s'est tenu les 2 et 3 juillet à Caen (France), a permis d'examiner plusieurs méthodologies et d'identifier une méthodologie qui pourrait être appliquée sur le terrain. Pour ce faire, l'ICoD s'est penché sur plusieurs indicateurs tels que l'utilisation des terres, les activités économiques dans la région, les réseaux de transport, les entreprises de distribution d'énergie, c'est-à-dire les sources d'énergie électrique et autres, ainsi que les indicateurs de vulnérabilité sociale. En outre, l'ICoD s'est associé à BeSafeNet pour fournir du matériel sur les tsunamis, l'élévation du niveau de la mer, les ondes de tempête et la préparation générale des QCM pour l'Olympiade 2020. Selon A. Micallef, BeSafeNet pourrait fournir un mécanisme pour mutualiser et faire connaître les nombreuses activités de l'Accord. En tant que partenaire du projet sur les risques relatifs aux plages (CERU, Portugal), l'ICoD a préparé des panneaux de signalisation pour les plages, des dépliants à distribuer aux autorités touristiques et aux hôtels de villégiature dans les zones balnéaires, afin de les sensibiliser.

En 2020-21, l'ICoD passera de la cartographie de la vulnérabilité à la cartographie des dangers et des risques. ([Lien vers la présentation](#)).

### **MOLDOVA : A. Bantu (Centre européen pour la réduction des risques naturels - ECMNR)**

A. Bantu projette des photos montrant les destructions causées par les inondations en Moldavie. L'ECMNR a proposé divers programmes et stratégies pour gérer les situations d'urgence liées aux inondations. A. Bantu souligne la nécessité de promouvoir une culture du risque et d'éduquer les citoyens à tous les niveaux – du préscolaire à l'université, les groupes vulnérables, les enseignants, les coordinateurs, les instructeurs et les volontaires vivant dans les zones exposées aux inondations, et la société dans son ensemble – afin de les sensibiliser aux risques potentiels et de les amener à adopter un comportement adéquat lors des inondations. L'ECMNR a collaboré avec les centres EUR-OPA de Bulgarie, d'Ukraine et de Roumanie pour réunir les écoles afin de définir des mesures préventives et les meilleures pratiques pour répondre à la menace croissante des inondations. Des lignes directrices sur les stratégies et des instructions ont été détaillées dans des manuels, et des brochures ont été distribuées pour éduquer la population à la gestion des risques d'inondation. Le projet visait à éduquer par le biais de séminaires internationaux, d'ateliers partageant les meilleures pratiques de l'UE, de fiches d'information, de lignes directrices, et à encourager le dialogue et la solidarité parmi la population. Les résultats escomptés ont été atteints dans l'ensemble, puisque le projet a fourni une plate-forme pour partager l'information et renforcer les capacités des instructeurs. ([Lien vers la présentation en russe](#)).

### **MAROC : N. Jabour (Centre euro-méditerranéen pour l'évaluation et la prévention du risque sismique - CEPRIS)**

Le CEPRIS s'est associé au CERU (Portugal) et à l'ICoD (Malte) dans le cadre du projet sur les risques relatifs aux plages et aux stations balnéaires côtières. N. Jabour commence par montrer des photos des dévastations causées par les tsunamis et les tempêtes qui ont frappé Rabat en novembre 2018. Il communique en outre les résultats des études d'impact du tsunami conduites dans la ville d'Assilah, au nord du Maroc, en 2017. Le Centre a organisé avec des écoles des exercices d'évacuation en cas de tsunami à Rabat, au niveau de la plage, lors desquels les participants devaient se déplacer vers des zones plus élevées. Il présente aussi des photos du marégraphe et des instruments d'acquisition de données qui fournissent des renseignements aux administrations portuaires, à d'autres organismes et

aux navires. Des exercices de transmission d'alertes aux tsunamis dans le cadre de la région de l'Atlantique du Nord-Est ont également été menés. ([Lien vers la présentation](#)).

## **PORTUGAL : P. de Teves Costa (Centre européen sur les risques urbains - CERU)**

Le CERU a coordonné le projet sur les risques relatifs aux plages et a œuvré en partenariat avec l'ICoD (Malte) et le CEPRIS (Maroc). L'objectif principal en 2019 était d'impliquer la population locale, les associations et les autorités responsables de la sécurité le long des plages dans la mise en œuvre de mesures d'atténuation, afin de s'assurer qu'elles sont correctement informées et prêtes à réagir aux tsunamis et autres risques propres aux plages, tels que l'exposition solaire, les falaises et dunes instables, les courants d'arrachement, etc. Des brochures d'information et d'autres documents ont été produits et diffusés et des séances d'information ont été organisées pour sensibiliser les personnes âgées et la population en général, et pour promouvoir la participation. Un atelier sur *les risques relatifs aux plages et aux stations balnéaires côtières* s'est tenu les 12 et 13 septembre à Lagos, réunissant des représentants de plusieurs institutions et associations de protection civile de diverses municipalités. En outre, les panneaux d'avertissement ont été localisés et des panneaux d'évacuation ont été installés le long de plusieurs plages, par exemple à Porto Mós, Lagos. Le CERU a également participé aux activités commémoratives du tremblement de terre qui a eu lieu en 1969 au Portugal. ([Lien vers la présentation](#)).

En 2020, le CERU organisera la 2<sup>e</sup> conférence internationale sur les risques urbains (ICUR2020). ([Lien vers la présentation](#)). Le CERU poursuivra également ses travaux sur l'alerte aux tsunamis et la signalisation des évacuations. Ce projet a été considéré comme l'une des meilleures activités de collaboration entre les centres spécialisés EUR-OPA.

## **ROUMANIE : E-S. Georgescu (Centre européen pour la réhabilitation des bâtiments - ECBR)**

En 2019, l'ECBR a coordonné le projet sur la préparation aux risques sismiques et la formation à la RRC pour les groupes vulnérables, les élèves et les volontaires. Cela correspond aux troisième et quatrième priorités du Cadre de Sendai pour la RRC, à savoir : « promouvoir la culture du risque au sein de la population » et « promouvoir la participation active de la population ». L'ECBR a également organisé plusieurs séminaires de formation en septembre à l'intention des volontaires et des élèves, qui éventuellement formeront à leur tour d'autres citoyens. L'ECBR a participé activement à plusieurs conférences, dont la *Plate-forme internationale pour la réduction des catastrophes liées aux séismes de l'UNESCO* (IPRED), tenue les 11 et 12 juin 2019 à Bucarest. Les résultats obtenus en 2019 sont notamment le transfert de connaissances à la population, qui a permis de renforcer la résilience et de favoriser des comportements appropriés.

En 2020-2021, l'ECBR utilisera les connaissances des centres spécialisés EUR-OPA en vue d'assurer la résistance aux séismes des bâtiments communautaires importants. Le Centre collaborera avec les ministères compétents pour mettre en œuvre une nouvelle stratégie gouvernementale (MDRAP) qui impose à toutes les écoles construites avant 1978 de se soumettre à une évaluation des risques et à une classification d'ici 2021. Il se penchera également sur les priorités d'action du Cadre de Sendai dans le plan à moyen terme. L'ECBR collaborera avec l'ECPFE (Grèce) pour échanger des expériences sur la formation des fonctionnaires des collectivités locales en vue de la mise en œuvre des nouvelles stratégies gouvernementales (MDRAP) et, en 2021, sur la réduction des risques dans les hôpitaux et autres établissements médicaux. Durant le prochain biennium, l'ECBR continuera à élaborer des publications et du matériel de formation pour la préparation aux tremblements de terre. ([Lien vers la présentation](#)).

## **FÉDÉRATION DE RUSSIE : S. Kachanov (Centre européen des nouvelles technologies pour la gestion des risques - ECNTRM)**

S. Kachanov présente les résultats obtenus en 2019 dans le cadre du projet sur *les technologies de traitement collectif des données spatiales en vue d'identifier les menaces d'origine humaine ou naturelle*, en soulignant l'absence actuelle de technologies efficaces pour la collecte et l'analyse de gros volumes de données. Le projet vise à mettre en contact les autorités/agences de protection civile et les volontaires locaux susceptibles de fournir des informations avant ou pendant les situations d'urgence. Le projet reconnaît l'importance d'établir un réseau d'utilisateurs qui traitent l'information par crowdsourcing. Les données provenant de nombreux systèmes sont transmises à un groupe de volontaires qui les analyse et les traite en mettant à profit des pratiques exemplaires et les

méthodologies actuelles. Le crowdsourcing, en tant que technique, est largement utilisé dans la prise de décision dans divers domaines, comme la traque des criminels. Il s'agit de mettre en place un portail spécifique permettant aux volontaires de traiter les données et d'analyser ou de confirmer l'existence d'une menace spécifique. Ce moyen d'aider les autorités à améliorer leurs réponses aux situations d'urgence présente une utilité particulière dans les situations d'urgence telles que les inondations et les incendies, dans lesquelles l'information évolue assez rapidement. Contrairement à la surveillance spatiale, le crowdsourcing permet un suivi plus rapide des événements et un échange d'informations par les personnes sur le terrain, qui transmettent ensuite les informations aux volontaires. La technologie pourrait être utilisée pour la surveillance du patrimoine culturel, notamment. Elle pourrait également offrir des possibilités de collaboration avec d'autres centres EUR-OPA, par exemple pour la formation de spécialistes d'autres pays. S. Kachanov invite EUR-OPA à participer à un séminaire qui sera organisé en juin 2021 sur la sécurité globale et à présenter la technologie du crowdsourcing. S. Badalyan soutient pleinement la recherche et se déclare prêt à travailler avec l'ECNTRM. Dans la mesure où il s'agit d'un programme de formation continue, l'ECNTRM continuera à s'y impliquer en 2020-21. ([Lien vers la présentation](#)).

## **SAINT-MARIN : A. Balducci (Centre européen pour la médecine des catastrophes - CEMEC)**

En 2019, le CEMEC a continué à travailler sur l'application mobile multitâche et multilingue AIDYOU qui est maintenant disponible en plusieurs langues.

En 2020, le CEMEC prévoit de créer une école internationale de formation sur les urgences maximales en collaboration avec plusieurs agences intergouvernementales. L'idée principale est d'homogénéiser les structures de formation au niveau national et d'établir une base de données de directives. L'école offrira des cours résidentiels aux participants et aux bénévoles dans les succursales nationales. Étant donné que la mise en place du programme implique une approche multipartite, le CEMEC recherche des partenaires et des sponsors pour investir dans le programme, principalement l'UE. Les résultats escomptés comprennent l'élaboration de directives nationales en matière de protection civile et l'échange d'expériences. ([Lien vers la présentation](#)).

Au printemps 2020, le CEMEC, en collaboration avec la région Campanie, organisera à Naples une conférence à destination principalement des États membres d'EUR-OPA (*Urgences et catastrophes : expériences comparées. Comment accroître la résilience de la population ?*) et financera la participation de deux représentants par pays. Les discussions portent aussi sur la manière d'établir à terme des lignes directrices compte tenu des nombreuses directives déjà disponibles en matière de protection civile et sur la question de savoir comment former des experts internationaux en plus du réseau d'experts dans les pays EUR-OPA. Il est précisé qu'au sein de l'UE, il n'existe pas de définition uniforme et claire de la protection civile, chaque pays la mettant en œuvre à sa manière. Ce projet, qui suscite beaucoup d'intérêt, offre aux États membres l'occasion de participer et de collaborer. Le Secrétaire exécutif demande des informations complémentaires pour élaborer une feuille de route et une proposition de projet, et pour aider à structurer la conférence prévue pour le printemps 2020. ([Lien vers la présentation](#)).

À l'issue des présentations, G. Silvestrini remercie l'ensemble des Directeurs pour leur excellent travail. Les présentations ont mis en lumière l'existence d'un énorme potentiel de coopération pour de nouveaux projets de plus grande envergure sur des sujets d'intérêt commun en lien avec l'une des priorités du Cadre de Sendai ; par exemple, un projet sur le patrimoine culturel pourrait être mis sur pied en collaboration avec la Grèce, la Fédération de Russie, l'Italie et le Portugal. Une autre possibilité serait un projet sur la prise en compte des connaissances locales dans les stratégies d'urgence.

### **Décisions :**

- C. Emezie distribuera le modèle de présentation de projet pour les propositions 2020-21.
- Les directeurs décideront dans quels domaines poursuivre la collaboration sur des projets de plus grande envergure, sur la base des priorités établies par les correspondants permanents.
- Les centres décideront entre eux de la coordination et du rôle des partenaires.
- Les nouvelles propositions de projets doivent être envoyées par le centre coordinateur au Secrétariat au plus tard le 15 décembre 2019.

### **3.3. Activités opérationnelles en 2019**

#### **Promouvoir la culture du risque au sein de la population**

- 3.3.1 **BeSafeNet** : Les participants sont informés des résultats de l'Olympiade BeSafeNet 2019 et de la cérémonie de remise des prix qui s'est tenue lors de la réunion du Comité directeur de la culture, du patrimoine et du paysage (CDCPP) le 12 juin à Strasbourg. Fiche d'information [AP/CAT\(2019\)11](#).

## Mercredi 6 novembre 2019

- 3.3.2 **Atelier sur l'inclusion des groupes vulnérables dans la RRC** : Le Secrétaire exécutif résume les objectifs et les conclusions de l'atelier tenu les 18 et 19 septembre 2019 à Bakou, Azerbaïdjan. L'atelier, organisé par le ministère des Situations d'urgence en Azerbaïdjan, a réuni des partenaires internationaux (UNICEF et OIM), des représentants du gouvernement et des parties prenantes, des experts d'EUR-OPA, des ONG et des représentants des personnes handicapées. Il visait à faire le point sur les difficultés rencontrées en Azerbaïdjan et à proposer des solutions envisageables en établissant des lignes directrices pour protéger les groupes vulnérables, les migrants et les personnes handicapées. Au cours de la session de réflexion, les participants ont formulé 30 recommandations pratiques qui ont été regroupées en 5 catégories :

- i) Coordination législative/politique
- ii) Collecte et utilisation des données pour la préparation et la réaction
- iii) Renforcement des capacités et formation spécialisée des premiers intervenants
- iv) Éducation et sensibilisation du public
- v) Mise en œuvre et suivi efficaces

En guise de suivi, différents groupes de coordination interministériels seront créés aux niveaux local, national et régional par l'intermédiaire de cinq groupes de travail pour chacun des thèmes jugés prioritaires pour l'Azerbaïdjan. Un projet pilote sera également mis sur pied par le Gouvernement azerbaïdjanais pour vérifier sur le terrain les objectifs choisis pour cible, avec un plan d'action en guise de suivi. (*Ordre du jour* [AP/CAT\(2019\)OJ05](#). *Note conceptuelle* [AP/CAT\(2019\)10](#). *Rapport de réunion* [AP/CAT\(2019\)08](#)).

G. Silvestrini explique qu'EUR-OPA devrait maintenir en priorité l'approche inclusive et axée sur les droits de l'homme qui prend en compte les groupes les plus vulnérables (enfants, migrants, réfugiés et demandeurs d'asile), également par le biais de partenariats avec d'autres organisations internationales, comme l'OIM. EUR-OPA a répondu à une demande nationale spécifique d'organisation de cet atelier en raison du nombre élevé de personnes déplacées et de la volonté des autorités de protéger les groupes vulnérables des risques majeurs. Il a été l'occasion de présenter les actions et le savoir-faire d'EUR-OPA en la matière. Une approche proactive a été encouragée, notamment pour identifier les partenaires/entités de chaque État membre avec lesquels partager le rapport de l'atelier à titre de suivi.

**Décision** : Le rapport de la réunion de l'atelier sera distribué à tous les États membres et les participants sont encouragés à le diffuser largement.

- 3.3.3 **Synergies sur le changement climatique** : G. Silvestrini informe les participants d'une étude réalisée par un consultant externe pour identifier les possibilités de synergies entre EUR-OPA et la Convention de Berne. Une base de données d'experts a été créée pour mener des activités sur l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à ces changements. Il fait référence aux quatre recommandations de l'expert qui proposent notamment d'accroître l'investissement dans des solutions adaptatives fondées sur la nature pour relever le défi du changement climatique et atténuer les effets des catastrophes naturelles, et de développer des synergies entre EUR-OPA et la Convention de Berne. Un exemple concret sur la gestion des incendies de sites naturels a été cité en tant que domaine potentiel dans lequel des synergies pourraient être développées. (Voir pp. 20-25 du document [T-PVS/Inf\(2018\)11](#)).

- 3.3.4 Le Secrétaire exécutif informe les participants de la réunion commune des groupes d'experts Zones protégées et réseaux écologiques et Changement climatique et diversité biologique, qui s'est tenue du 3 au 4 octobre à Trondheim, Norvège. Les participants ont discuté des solutions fondées sur la nature et du rôle des aires protégées

face au changement climatique. Plusieurs experts d'EUR-OPA y ont également participé. La réunion a débouché sur une recommandation qui doit être adoptée par le Comité permanent de la Convention de Berne sur *les solutions fondées sur la nature et la gestion des aires protégées face au changement climatique*. Le point 12 du projet de recommandations découle de la demande du Secrétaire exécutif d'aborder également la réduction des risques en tenant compte des connaissances locales, fournissant ainsi un exemple concret d'objectifs communs avec EUR-OPA. La réunion est considérée comme une expérience majeure et la contribution d'EUR-OPA est jugée essentielle. G. Silvestrini invite également l'UNESCO à se joindre aux efforts pour identifier les sujets d'intérêt commun sur lesquels les deux organisations pourraient collaborer. (*Lien vers l'ordre du jour [T-PVS/Agenda\(2019\)9](#)*).

**Décision** : Une fois adoptée par le Comité permanent de la Convention de Berne (du 3 au 6 décembre 2019), la Recommandation sera diffusée aux correspondants permanents et aux directeurs des centres.

### **Participation à des initiatives internationales en 2019**

3.3.5 G. Silvestrini fait un point sur la contribution d'EUR-OPA à la Plate-forme mondiale pour la réduction des risques de catastrophe qui s'est tenue du 14 au 17 mai à Genève, Suisse. L'UNDRR est responsable de l'organisation de cette plate-forme mondiale biennale qui sert à faire le point sur la mise en œuvre du Cadre de Sendai sur la RRC. C'est également l'occasion de conférer une visibilité aux travaux d'EUR-OPA. Plusieurs correspondants permanents d'EUR-OPA ont également participé au forum. Le Rapport d'évaluation mondiale présenté lors de ce forum incluait [l'étude de cas](#) de l'ECFF intitulée « *Défis et enseignements tirés des grandes catastrophes environnementales causées par des incidents technologiques ou des incendies de forêt qui se sont produits à l'interface entre les zones urbaines et les zones sauvages* ». [Déclaration officielle](#) d'EUR-OPA. [Site web](#) de la Plate-forme mondiale de l'ONU. [Compte-rendu](#) en plusieurs langues. [Aperçu](#) du suivi du Cadre de Sendai en Europe et en Asie centrale.

## **4. PROGRAMME D'ACTIVITÉS 2020-21 [AP/CAT\(2019\)04](#)**

4.1 Le Secrétaire exécutif invite les participants à discuter des thèmes prioritaires du Programme d'activités 2020-21 et à examiner comment adapter les méthodes de travail afin de maximiser les ressources en diminution d'EUR-OPA et de concrétiser l'impact de ses travaux.

Les correspondants permanents doivent :

- a. Promouvoir et renforcer le profil politique et la visibilité des projets EUR-OPA, en participant à des événements internationaux et en assumant un rôle plus proactif.
- b. Contribuer, intervenir et faire des propositions, prendre la responsabilité de préciser les thèmes ou projets du programme d'activités d'EUR-OPA sur une base quadriennale à la lumière des actions prioritaires de Sendai.
- c. Diffuser les résultats des projets et des recherches de tous les centres spécialisés afin de combler le fossé entre décideurs et scientifiques.
- d. Renforcer l'articulation entre la science et la mise en œuvre des résultats des projets au moyen de la production de documents normatifs. Se référer aux documents démontrant les liens entre les priorités des organismes nationaux et les contributions d'EUR-OPA.
- e. Continuer d'investir dans des projets modernes, efficaces et économiques, axés sur les groupes vulnérables. Identifier au moins un projet pilote dans cette catégorie en collaboration avec d'autres partenaires, par exemple l'OIM, l'UNESCO, ciblant les enfants (par exemple, promotion de la RRC dans les écoles, formation des enseignants à la préparation aux risques), les migrants, les demandeurs d'asile et les personnes handicapées.

Les directeurs des centres doivent :

- f. Identifier des sujets d'intérêt commun comme les incendies, les vagues de chaleur et les inondations, les tremblements de terre et les glissements de terrain, le patrimoine culturel et la promotion de la culture locale du risque afin d'encourager la participation active des populations. Introduire des projets pilotes nouveaux et innovants et mieux promouvoir les thèmes transversaux.  
  
Ouvrir des possibilités de contribution à d'autres experts externes, par exemple sur les inondations, les glissements de terrain, les incendies, lors de la phase de lancement des projets pilotes, afin d'élargir le cercle des compétences. Envisager la création de groupes de travail composés du directeur du centre et d'experts externes.
- g. Contribuer à des projets en dehors du réseau EUR-OPA afin de partager leur expertise.
- h. Envoyer leurs propositions de projets 2020-21 au Secrétariat au plus tard le 15 décembre 2019.
- i. Rechercher de nouvelles solutions et mettre l'accent sur un impact EUR-OPA plus important. Se référer aux normes et règles des documents de normalisation.
- j. Être prêts à réagir aux effets en cascade des risques en général, en plus des domaines prioritaires définis.
- k. Contacter D. Christou directement s'ils souhaitent collaborer au projet BeSafeNet. Soumettre à D. Christou 12 questions portant sur tout type de risque, ainsi que des suggestions sur la façon de restructurer, améliorer, enrichir et harmoniser le format des questions, entre autres.
- l. Profiter de la présidence du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe par un État membre d'EUR-OPA pour proposer une initiative sur la réduction des risques de catastrophe et donner une visibilité à l'Accord et à ses réseaux spécialisés. Le Secrétariat, en collaboration avec le GFMC, a proposé à la Présidence grecque d'organiser une consultation de haut niveau sur le renforcement de la gouvernance dans la gestion des incendies de sites naturels à l'automne 2020. Si cette proposition est retenue par les autorités grecques, EUR-OPA collaborera avec le GFMC et d'autres partenaires intéressés pour organiser un événement de haut niveau. Le représentant de l'UNESCO est invité à envisager une collaboration sur des projets similaires et à l'encourager.

**Décision :** La liste des experts scientifiques d'EUR-OPA et de la Convention de Berne qui ont répondu à l'appel à experts du Conseil de l'Europe sera distribuée aux participants.

**Parmi les événements majeurs en dehors des projets sur le terrain**, on peut citer l'École internationale de formation du CEMEC (Saint-Marin) aux situations d'urgence les plus graves et la proposition de l'ECNTRM (Fédération de Russie) d'organiser une formation de 72 heures sur *la sécurité incendie et la protection civile* dans les Académies des sciences de Moscou. L'ECNTRM souhaiterait également envoyer ses propres spécialistes dans d'autres pays pour des échanges de programmes scientifiques. Cela fait écho à la proposition de Saint-Marin qui a été perçue comme une opportunité majeure.

**Décisions :**

- Constituer un groupe de travail avec quelques représentants intéressés d'EUR-OPA et d'autres organisations internationales afin d'organiser une conférence internationale en avril 2020 à Naples, en Italie, pour discuter de l'opportunité de mettre en place une école internationale de formation sur les urgences majeures et les questions connexes.
- Examiner les possibilités de synergies entre la Fédération de Russie et Saint-Marin concernant la formation de différents groupes cibles, en plus de la protection civile.
- EUR-OPA réservera un budget modeste pour l'événement international à Naples car les autorités régionales italiennes mettront les fonds nécessaires à disposition. Cela sera l'occasion de présenter toute la richesse des connaissances qu'EUR-OPA a accumulées grâce à son réseau de centres spécialisés qui pourraient être impliqués et chargés d'un enseignement sur des sujets spécifiques ; par exemple, le CRSTRA (Algérie) pourrait partager son expertise sur la sécheresse et les vagues de chaleur et présenter des exemples spécifiques d'interventions avec la population locale.

- 4.2 Le CERU (Portugal) informe les participants de la tenue d'une Conférence internationale sur les risques urbains (ICUR2020) du 25 au 27 juin 2020 à Lisbonne, Portugal. Divers conférenciers de renommée internationale seront invités ainsi que des membres d'un comité scientifique du monde entier. P. De Teves Costa demande un modeste soutien financier à EUR-OPA pour la participation des directeurs de centres, étant donné que chaque participant devra s'acquitter de frais en plus de ceux liés à son voyage. Les sujets seront variés et pertinents pour le travail d'EUR-OPA ; ce sera également l'occasion de présenter les travaux d'EUR-OPA. [Première annonce](#) et [site internet de la conférence](#).

**Décision :** EUR-OPA allouera un petit budget pour aider au financement de la participation de certains directeurs de centres. Les participants sont invités à diffuser ces informations dans leur pays.

- 4.3 A. Panda (UNDRRR) informe les participants de la planification et des préparatifs du prochain Forum européen pour la réduction des risques de catastrophe (EFDRR) qui se tiendra à l'automne 2021 au Portugal, ainsi que de la feuille de route de l'EFDRR 2021-2030 : cette feuille de route couvrira une période de 10 ans et présentera un [bilan](#). A. Panda résume les résultats de l'EFDRR 2018 qui a réuni des représentants de 55 pays européens ; les résultats peuvent être consultés sur le [site web](#) dédié. A. Freitas informe les participants de la planification de l'événement et de la manière dont EUR-OPA pourrait y contribuer. La prochaine plate-forme mondiale aura lieu en 2022 en Indonésie. A. Panda communique l'ordre du jour de l'EFDRR. Parmi les résultats attendus figure une déclaration politique des parties prenantes. Des groupes de travail seront constitués pour examiner les thèmes prioritaires des États membres. Pour les prochaines étapes, veuillez vous référer à la [présentation](#).
- 4.4 Le Secrétaire exécutif propose d'organiser la prochaine session ministérielle d'EUR-OPA immédiatement après l'EFDRR à l'automne 2021 au Portugal, afin de profiter de la présence des ministres venus au Forum et de conférer plus de visibilité à EUR-OPA. À cette occasion, les ministres établiront le plan à moyen terme 2021-25 d'EUR-OPA pour les 5 prochaines années ; l'accent sera mis sur la collaboration et les synergies entre EUR-OPA et sur la feuille de route de l'EFDRR 2021-30. Les correspondants permanents, Ana Freitas (présidence portugaise) et A. Panda (UNDRR) approuvent la proposition du Secrétariat.

**Décision :** La prochaine conférence ministérielle d'EUR-OPA aura lieu à l'automne 2021 au Portugal, juste après le Forum EFDRR.

## 5. BUDGET POUR 2020-21 [AP/CAT\(2019\)05](#)

C. Emezie présente le budget EUR-OPA pour 2020-21 qui doit être adopté par le Comité des Ministres d'ici la fin de l'année, soulignant la nécessité de traduire les activités et les résultats d'EUR-OPA en propositions et recommandations concrètes que les responsables politiques puissent mettre en œuvre dans les États membres. Globalement, le budget 2020 a enregistré une hausse inflationniste de 2 %.

## 6. ÉLECTION DU PRÉSIDENT ET DES DEUX VICE-PRÉSIDENTS DU CCP

Les correspondants permanents sont invités à élire le président et les deux vice-présidents en application de l'article 4 du *Règlement intérieur du Comité des Correspondants permanents* [AP/CAT\(2007\)32](#) et de l'article 7 bis « Bureau » : *Le Comité constitue un Bureau composé du Président / de la Présidente, de deux Vice-Présidents / Vice-Présidentes et du Président / de la Présidente sortant/e.*

D. Reynolds (République slovaque) propose N. Holcinger (Croatie) comme nouveau président ; I. Boukis (Grèce) propose M. Mala (Chypre) comme vice-président ; et V. Poyarkov (Ukraine) propose A. Balducci (Saint-Marin) comme vice-président. Toutes les propositions sont acceptées et un nouveau Bureau est constitué. A. Freitas est remerciée pour sa contribution et son travail acharné en tant qu'ancienne Présidente du Bureau.

**Décision :**

Le Bureau EUR-OPA est composé de quatre membres :

- N. Holcinger (Croatie), Président
- M. Mala (CHypre), Vice-Président
- A. Balducci (Saint-Marin), Vice-Président
- A. Freitas (Portugal), ancienne Présidente

**7. QUESTIONS DIVERSES**

Les participants sont invités à soulever toute autre question à examiner. L'Arménie présente un projet visant à faire participer les étudiants à des activités créatives dans le domaine de la RRC par le biais des technologies de l'information et de l'ingénierie. Y. Badalyan donne des informations sur le Congrès mondial sur les technologies de l'information qui s'est tenu en Arménie du 6 au 9 octobre 2019 avec des participants de 70 pays ; 280 écoles y ont participé et cet événement a fourni un exemple d'intégration des activités scolaires dans la RRC. ([Lien vers la présentation](#)).

L'ECPFE et EUR-OPA sont des partenaires du programme grec d'abris d'urgence avec l'équipe de bonne gouvernance du Conseil de l'Europe. EUR-OPA a apporté son soutien pendant le processus d'examen par les pairs.

**8. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RÉUNION**

S. Badalyan (Arménie) propose d'accueillir la réunion commune 2020 à Erevan, Arménie (1<sup>re</sup> semaine de novembre 2020). Il sera possible de visiter des écoles et de rencontrer des représentants du gouvernement. Son invitation est acceptée.

**9. FORMATION POUR LES DIRECTEURS DE CENTRES SPÉCIALISÉS**

Les directeurs ont été informés qu'en raison d'un problème technique de la plateforme collaborative, les modèles de projet seront soumis par courriel. Les propositions de projets doivent être soumises au Secrétariat au plus tard le 15 décembre 2019.

[Lien vers la base de données](#) [Modèles de projets](#) [Lignes directrices de la plateforme](#)